



Commission scolaire
de Rouyn-Noranda

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif EHDA tenue le 29 mai 2018 à 19 h à la salle des commissaires du centre administratif, sont présents :

Nathalie Tremblay	Représentante de l'école de Granada
Tommy Bédard	Représentant de l'école d'Évain
Sonia Paquette	Représentante du personnel de soutien
Lucie Cloutier	Représentante de l'école D'Iberville
Martin Grenier	Directeur adjoint des Services éducatifs
Patrick Villemure	Représentant du personnel de direction
Gabrielle Bertrand	Représentante du personnel professionnel
Sandra Lynchiski	Représentante de l'école Kinojévis
Josée St-Arnaud	Représentante du CISSSAT

Sont absents :

Isabelle Boisclair	Représentante de l'école Notre-Dame-de-Grâce
Maxime Leblanc	Représentant de l'école Sacré-Coeur
Marie-Ève Lafond	Représentante de l'école La Source

1. Mot de bienvenue

Monsieur Grenier souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été lu et accepté avec l'ajout du point suivant :

Au point 11.1

- Nouvelle mesure pour favoriser la réussite scolaire

3. Lecture et adoption du compte rendu du 3 avril 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4. Présentation de l'organisation des services 2018-2019 par Madame Anne-Frédérique Karsenti

- En lien avec le mode de financement, auparavant un code était valide de la 1^{ère} année du primaire jusqu'à la 5^e année du secondaire;



Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

- Contrairement à la façon précédente de fonctionner, maintenant un code n'est valide qu'une année et doit être validé chaque année ;
- Contrairement à la façon précédente de fonctionner qui consistait à valider les nouveaux dossiers d'élèves, maintenant, le Ministère procède par échantillonnage au 30 septembre ;
- Le mode de financement est influencé par le nombre de codes ;
- Le mode de financement est divisé par catégories, soit, troubles graves du comportement et élèves handicapés ;
- Les critères pour obtenir ce code étant l'obtention d'un diagnostic par un professionnel de la santé, avoir des heures de service pour l'élève et que les limitations entravent la réussite de l'élève.

De plus, Madame Karsenti a expliqué en détail les budgets pour chacune des mesures qui seront disponibles en 2018-2019.

5. Suivis des démarches d'un colloque EHDA régional

- Le comité organisateur est composé de huit personnes ;
- Le colloque aura lieu le 8 novembre 2019 dans les locaux du CÉGEP ;
- Ce colloque s'adresse aux cinq commissions scolaires de la région, au CÉGEP, à l'UQAT, au CISSS, aux parents, etc.

6. Comment ça va dans vos écoles ?

- L'école de Bellecombe participera au défi 117 ;
- L'école D'Iberville prépare la graduation des finissants ;
- L'école de Granada pourra financer certains projets avec l'aide de la mine Granada.

7. Retour sur le comité de parents de la CSRN

Il n'y a rien à apporter à ce point.

8. Retour sur le conseil des commissaires de la CSRN

- Le projet « Engagement vers la réussite » est déposé au Ministère ;
- La conférence de presse pour le projet « Rêvons l'école » a eu lieu, le Ministre, la Mairesse et parent étaient présents.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

9. Recrutement des parents CCEHDAA

- Le cartable du comité devra être mis à jour ;
- Le cartable mis à jour devra être en format numérique (mais également en copie papier pour les parents qui le désirent) afin de pouvoir le transmettre aux parents ayant un enfant avec un plan d'intervention ;
- Pour le recrutement il serait intéressant que quelques membres se rendent dans les écoles lors de la première rencontre de l'année scolaire des parents avec les enseignants.

10. Informations diverses

- École Sacré-Cœur, un groupe sera déplacé vers l'école D'Iberville cette année ;
- La classe CRSE à l'école Notre-Dame-de-Grâce n'existera plus, les élèves (peu nombreux) seront intégrés dans une classe régulière avec support ;
- Si en cours d'année le besoin se fait sentir, il y a la possibilité de rouvrir cette classe ;
- Il y aura une analyse chaque année pour les besoins de ce type de classe.

11. Questions diverses

11.1 Nouvelle mesure pour favoriser la réussite scolaire. Cette nouvelle mesure a été déposée en projet au Ministère. Ce projet a pour but d'engager une orthophoniste supplémentaire pour deux ans. Ceci permettrait de rencontrer le plus d'enfants possible (liste d'attente) et désengorger la santé (liste d'attente). En attente de la réponse.

12. Courrier

Il n'y a rien à apporter à ce point.

13. Retour synthèse de la rencontre et bilan de l'année 2017-2018

- Validation ;
- Comité colloque régional 2019 ;
- Les écoles vont bien, beaucoup d'activités ;
- Rêvons l'école ;
- Nombre d'évaluation 2016-2017 : 172 dont 108 au préscolaire.

14. Date de la prochaine rencontre : 30 octobre 2018

15. Levée de l'assemblée : 21 h 20